



UNIL | Université de Lausanne
 Faculté des lettres
 Décanat
 bâtiment Anthropole
 CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 3 octobre 2024

A Mesdames et Messieurs les membres
 du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

Judi 10 octobre 2024
à 16h15
Salle ANT 2024

Pour sa 1ère séance de l'année académique 2024/2025

1. Formalités :
 - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
 - 1b. Adoption du PV de la séance du 6 juin 2024.
2. Accueil des nouvelles et nouveaux professeur-es :
 - Monsieur Jan Blanc, Professeur ordinaire en histoire de l'art moderne ;
 - Monsieur Federico Pierotti, Professeur associé en histoire des techniques et des pratiques cinématographiques.
3. Communications du Décanat et autres communications.
4. Modification des règlements (en annexe) :
 - 4.1. Règlement sur la Commission de la recherche ;
 - 4.2. Règlement sur la Commission de l'enseignement ;
 - 4.3. Règlement sur la Commission de planification académique ;
 - 4.4. Règlement sur la Commission des équivalences et de la mobilité ;
 - 4.5. Règlement sur la Commission facultaire d'éthique.
5. Composition de la Commission de présentation au poste de Professeur-e ordinaire en philosophie moderne et contemporaine.
6. Commissions permanentes de la Faculté :
 - 6.1. Élection complémentaire du CE à la Commission de recours en matière d'évaluation (en annexe) ;
 - 6.2. Élection complémentaire du CE à la Commission des équivalences et de la mobilité (en annexe).
7. Propositions individuelles et divers.

La Doyenne

Annexes : ment.

En annexe, pour information :

- Rapport de la Commission de la recherche, 2023-2024
- Rapport de la Commission Relève et égalité, 2023-2024
- Rapport de la Commission de l'enseignement, 2023-2024

Faculté des lettres



Tél.+41 21 692 29 00 | decanatlettres@unil.ch